

# Règlement du jeu de rentrée de la carte Avantages Jeunes 2024-2025 Haute-Saône

## 1. Organisateur

Le présent jeu est organisé par Info Jeunes Haute-Saône, domicilié 1 rue de Franche-Comté à Vesoul (SIRET 37819465800050).

## 2. Lot

Les participants ont la possibilité de gagner le lot suivant :

**Un nouvel iPhone 16 d'une valeur de 1000 € (sortie française prévue le 24 septembre 2024).**

Si pour des raisons indépendantes de notre volonté, l'iPhone 16 ne serait pas disponible en France le 14 novembre 2024, le gagnant aura alors le choix de repartir avec un iPhone 15 d'une valeur maximale de 1000 € ou d'attendre la sortie nationale de l'iPhone 16.

## 3. Conditions de participation

Le jeu est ouvert à tous les **titulaires de la nouvelle carte Avantages Jeunes 2024-2025 édition Haute-Saône (carte n° 650001 à 670000)** ayant été enregistrés entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 11 octobre 2024** sur le site Internet [avantagesjeunes.com](http://avantagesjeunes.com) avec une adresse mail ou un numéro de téléphone valides.

Toute saisie incomplète sera considérée comme nulle.

Les membres de l'équipe du réseau Info Jeunes 70 ainsi que leurs enfants n'ont pas le droit de participer au jeu.

## 4. Désignation du gagnant

Le gagnant sera désigné par tirage au sort parmi tous les possesseurs respectant les conditions de participation [article3.] depuis le site Internet <https://plouf-plouf.fr> le **12 octobre 2024 à 15h00**.

## 5. Date et modalités de publication du résultat

Le gagnant devra être informé personnellement par téléphone ou par email.

L'iPhone 16 sera retiré dans le réseau Info Jeunes 70 **entre le 14 octobre et le 14 novembre 2024 inclus**. Passé ce délai, l'iPhone 16 sera perdu et remis en jeu ultérieurement.

**Une pièce d'identité en cours de validité, ainsi que la carte Avantages Jeunes, devront être présentées pour retirer le lot.**

Les gagnants mineurs devront être accompagnés par un **représentant légal**. Si le mineur ne possède pas encore de pièce d'identité, le livret de famille pourra être demandé.

## 6. Annulation

L'organisateur se réserve la possibilité d'interrompre ou d'annuler ce jeu à tout moment en cas de force majeure.

## 7. Données personnelles

Des données à caractère personnel relatives aux participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu pour établir l'identité du participant, le prévenir en cas de gain et lui remettre le lot qui lui est attribué.

Les données à caractère personnel des participants pourront être conservées pendant **une durée de 15 mois** et traitées par les employés du réseau Info Jeunes de la Haute-Saône.

Le participant peut accéder aux données le concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer son droit à la limitation de leur traitement. Consulter le site [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) pour plus d'informations. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement des données contacter **Info Jeunes Haute-Saône** (03 84 97 00 90 / [ij70@jeunes-bfc.fr](mailto:ij70@jeunes-bfc.fr)). En cas de non-respect des droits "Informatiques et Libertés", une réclamation peut être adressée à la Cnil.



**Le présent règlement est affiché dans le réseau Info Jeunes de la Haute-Saône pendant toute la durée du jeu.**